

de formation

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2017 RELATIF À LA FORMATION
DES AGENTS CYNOPHILES DE SÉCURITÉ PRIVÉE

Public concerné

Agent de Sécurité voulant se spécialiser dans le métier
d'agent cynophile de sécurité

Effectif maximum

Le nombre de participants est limité à 12 personnes
par session.

Prérequis

Posséder un chien non classé en 1^{ère} catégorie et disposer de son carnet de vaccination.
Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.
CQP APS ou justification professionnelle et numéro de carte professionnelle APS.
Posséder un chien d'au moins 18 mois.

Durée

322 heures soit, 9 semaines de 35 heures + 1 journée d'examen de 7 heures.

Objectifs

Améliorer les aptitudes du chien en obéissance et aux méthodes de travail propre à la sécurité privée.

Activités exercées dans l'emploi d'Agent de sécurité cynophile

Détection.
Protection.
Rondes sur sites.
Intervention

Conditions de formation

Théorie, mise en situation professionnelle.

Validation

Total : 315 heures de formation hors examen

UNITES DE VALEUR	TYPE D'ÉPREUVE	VALIDATION
Titulaire de la carte professionnelle APS « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage » Ou justifier d'un CQP-APS ou titre inscrit au RNCP correspondant à l'obtention de la carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage »	Pré requis	<ul style="list-style-type: none">- Titulaire de la carte professionnelle APS « surveillance humaine », en cours de validité.- Ou justifier d'un CQP-APS ou titre inscrit au RNCP correspondant à l'obtention de la carte professionnelle APS « surveillance humaine », 72 heures avant l'examen Agent de Sécurité Cynophile.
Gestes élémentaires de premiers secours	Pré requis	<ul style="list-style-type: none">- SST, en cours de validité, conforme aux procédures de l'INRS
Législation et réglementations cynophiles Connaissances générales du chien.	UV 01 et 02 QCM de 40 questions	<ul style="list-style-type: none">- Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise- $8 \leq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen- Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant l'Unité de Valeur
Spécialité cynophile	UV 03-04-05 = Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat	Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation

Programme

Titre V MAÎTRE-CHIEN EN SÉCURITÉ PRIVÉE

- 315 heures -

UV 1 : 35 heures

Législation et réglementations cynophiles

Module Juridique			
Législation et Réglementations cynophiles	<p>Connaissance des dispositions applicables à l'activité mentionnée au 1° de l'article</p> <p>L. 611-1 du livre VI du code de la sécurité intérieure avec l'usage d'un chien.</p>	<p>Connaître et appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions du code rural relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens ; - Le code de CSI. L613-7 section III - Les dispositions du code civil relatives aux principes de la responsabilité civile ; - La réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage dans l'exercice de l'activité de surveillance et de gardiennage. 	35h
	<p>Application du Code rural et connaissance des lois chiens dangereux de 1999 et 2008.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition-du chien comme arme par destination. - Conditions et limites de la légitime défense avec un chien 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Rôle et missions de la SCC (Société centrale canine) - Nomenclature des races. 	

Module théorique spécifique

Connaissances générales du chien.

Acquisition des connaissances sur :

- L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ;
- Les principales maladies ;
- La vaccination ;
- La psychologie canine ;
- Morphologie et Anatomie.

Maîtriser

Historique des races de chiens

- La familiarisation
- L'alimentation
- Hygiène Corporelle,
 - Le pansage
 - Les soins périodiques
 - La prophylaxie des maladies
 - Les maladies virales, bactériennes, parasitaires zoonoses
- Les différentes affections
- Le protocole de vaccination
- Hygiène de l'habitat
 - Lieu de vie,
 - Hygiène et réglementation dans les transports

Urgences cynophiles

coups de chaleur - torsion d'estomac - saignements...

Les gestes de premiers secours

Psychologie canine

- Les moyens de communication
- Les comportements
- Les instincts

Morphologie et anatomie

- Les sens du chien tel que l'olfaction,
- Les dysplasies
- Matériels cynotechniques

35h

Module théorique et pratique

Obéissance et sociabilité du chien.

Maîtriser :

- Les techniques d'obéissance ;
- L'adaptabilité du chien envers son environnement ;
- Les techniques du binôme maître-chien

Exercices pratiques

Il est capable d'effectuer :

- Une suite au pied en laisse, et en laisse muselée
- Un maintien en position couché/assis, le conducteur à vue (contrôle immédiat et continu du maître)
- Des positions à son chien au pied statique (Assis, debout, couché)
- Un rappel (dans un terrain ou bâtiment clos, chien en liberté,
- De motiver son chien à l'objet
- De faire franchir à son chien des obstacles bas.
- De faire évoluer sous contrôle son chien dans différents environnements (bâtiments, escaliers...)
- De contrôler son chien durant des exercices pratiques de sociabilité de jour en présence du public et d'un de ses congénères (sociabilité, obéissance, maîtrise et contrôle du chien en tous lieux)

**54h
dont 42h
de mise en
pratique**

Module théorique et pratique

Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense.

Maîtriser :

- L'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée ;
- Faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense.
- Maîtriser son chien lors d'une action mordante

A l'issue du module le stagiaire sera en mesure de :

- Mettre en œuvre les différentes étapes d'apprentissage pour acquérir une maîtrise de son chien lors d'actions mordantes en développant :
 - Le débouillage.
 - Le mordant au costume.
 - La défense du maître, frappe muselée.
 - La cessation et vigilance.
 - Le déconditionnement au mordant.
- Prendre rapidement une décision sur le choix de l'opportunité d'une défense du maître avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée dans le cadre de la légitime défense.
- Faire intervenir son chien dans une frappe muselée (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense
- Faire intervenir son chien démuselé (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense et le faire cesser immédiatement et à en reprendre le contrôle lors d'une situation de mordant de brève durée

**92h
dont 78h
de mise en
pratique
dont 21h de
nuit**

Module théorique et pratique

Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes.

Savoir :

- Comprendre et utiliser de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage.
- Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde
- Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche

Être capable d'organiser et de dérouler sa ronde en sachant utiliser son matériel canin, constater des anomalies, découvrir des personnes, objets et produits illicites, pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes

Acquérir les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation des réactions et attitudes de son chien durant sa recherche et lors de la détection de personne, objets et produits illicites, pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes

Acquérir les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles de son chien de jour et de nuit pour acquérir la maîtrise de son chien en situation de travail de détection dans le cadre professionnel et règlementaire :

- détection olfactive, visuelle et auditive
- initiation au pistage
- la détection de personnes au sol, aérienne et souterraine.

Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant une ronde

**99h
dont 86h
de mise en
pratique
dont 28h de
nuit**